



**PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
DES TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES
FRANÇAISES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Saint-Pierre, le 03/03/2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



LANCEMENT DU TIMBRE HORS-PROGRAMME « 30 ANS DU MARION DUFRESNE »

À l'occasion de deux anniversaires marquants, les 70 ans des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et les 30 ans du *Marion Dufresne II*, les TAAF ont le plaisir de dévoiler un nouveau timbre hors-programme. Ce nouveau timbre, conçu par l'artiste Captain Atlas, met en lumière les deux fonctions clés du *Marion Dufresne II* : sa mission logistique et ses activités océanographiques. Le 30 mars 2025, lors de la Journée Portes ouvertes du *Marion Dufresne*, ce timbre inédit sera mis en vente, symbolisant l'importance de ce navire pour la recherche scientifique et la logistique des TAAF.

Pour plus d'informations sur ce lancement et l'acquisition du timbre, veuillez consulter notre site web à l'adresse suivante : <https://taaf.fr> ou écrire à philatelie@taaf.fr

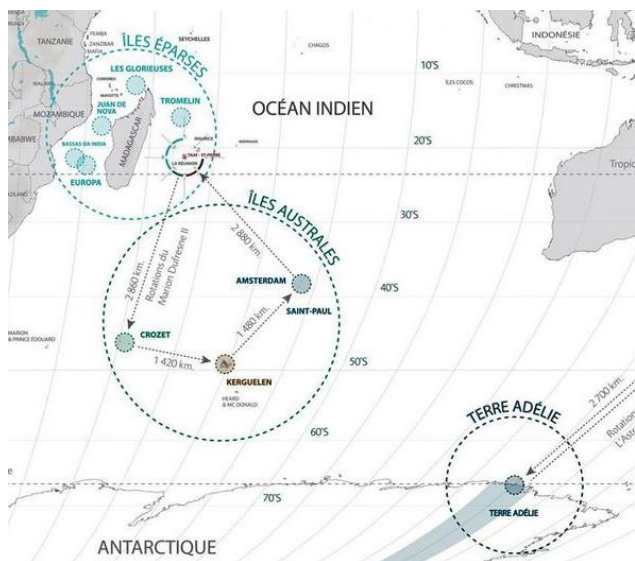
Informations techniques du timbre hors-programme « 30 ans du Marion Dufresne » :



- **Date de sortie :** Dimanche 30 mars 2025 (Journée Portes ouvertes du *Marion Dufresne*)
- **Artistes :** Captain ATLAS (*Eliott Badiqué*)
- **Valeur faciale :** 1,29 € (Feuille illustrée de 10 timbres par feuille)
- **Dimensions timbre :** 52 X 80.
- **Format feuille :** 290 X 190
- **Technique :** OFFSET
- **Tirage :** 16 000

À propos de :

Terres australes et antarctiques françaises :



Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) sont constituées de cinq districts : l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam (ces trois districts constituant les Terres australes, ou districts austraux), la terre Adélie en Antarctique, et les îles Éparses. Ces dernières, rattachées aux TAAF depuis la loi du 21 février 2007, rassemblent dans le canal du Mozambique les îles tropicales de l'archipel des Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India, ainsi que Tromelin au nord de La Réunion. La zone économique exclusive (ZEE) associée, de 2,3 millions de km² soit plus de 20 % du territoire maritime français, permet à la France d'être la deuxième puissance maritime mondiale.

Territoire sans population permanente ni élus, les TAAF sont placées sous l'autorité d'un préfet, administrateur supérieur, qui y exerce l'intégralité de l'action publique. L'administration supérieure assure des missions de souveraineté, de soutien à la recherche scientifique et de préservation du patrimoine naturel.

La multiplicité de ces missions, l'isolement des territoires, le maintien d'activités scientifiques en milieux extrêmes et isolés, demandent aux TAAF de mettre en place une chaîne logistique complexe, assurée notamment par leur navire ravitailleur, *Le Marion Dufresne*, et leur patrouilleur polaire brise-glace, *L'Astrolabe*.

Marion Dufresne : La gestion des territoires implique la mise en place par l'administration des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) d'une chaîne logistique complexe, indissociable de l'affirmation de la présence française. Les bases sont desservies par la mer, avec le *Marion Dufresne II*, au départ de l'île de La Réunion vers les trois districts austraux, et *L'Astrolabe*, depuis Hobart (Australie) vers le district antarctique de terre Adélie. Les îles Éparses sont ravitaillées depuis l'île de La Réunion par avion militaire et par des bâtiments de la Marine nationale.

Propriété des TAAF et basé à La Réunion, c'est à la fois un :

- Paquebot pour le transport du personnel des bases ;
- Cargo chargeant des conteneurs et des colis lourds (2 500 tonnes de fret) à l'aide de plusieurs grues ;
- Pétrolier transportant du carburant pour les bases (1 000 m³)
- Porte-hélicoptère
- Navire de recherche équipé de 650 m² de laboratoires, de plusieurs systèmes de treuillage et portiques pour la manipulation d'engins et matériels lourds, d'un sondeur multifaisceaux et d'un carottier sédimentaire géant.

Ses deux principales missions sont le ravitaillement des bases australes et la recherche scientifique océanographique.

Chaque année, l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) sous-affrète le *Marion Dufresne II* pour réaliser des campagnes océanographiques françaises sur tous les océans du monde.



Cabinet de la préfète, administratrice supérieure des TAAF

Service communication

1 Rue Gabriel Dejean - 97410 Saint-Pierre

Tél : 02 62 96 77 55 / 06 92 74 53 84

E-mail : communication@taaf.fr